

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



COMMUNICATION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAROMB N°2024-CM-30/01-14

L'an deux mille vingt-quatre, le Mardi 30 Janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

Date de convocation : 26 Janvier 2024

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : (18) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. MASSONNET Christine. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. MONTAGARD Monique. BONNAVENTURE Magali. ENDERLIN François. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. DAUTEL Gilles. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

Absents ayant donné procuration (4) : BOULON Marc (procuration à MICHELIER Valérie). DAVID-MESSILLIER Patrick (procuration à BRAQUET Jean-Pierre). LANTENOIS Geoffrey (procuration à BONNAVENTURE Richard). MEYNARD Delphine (procuration à DAUTEL Gilles).

Absent : (1) JAUME François

Assistait également à la réunion : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

PROGRAMMATION CULTURELLE MUNICIPALE 2024
FIXATION DES TARIFS

Mme Daisy Froger-Droz, rapporteur, expose à l'assemblée :

Par délibération du 5 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le principe de programmation culturelle municipale pour l'année 2024 et a fixé les conditions d'accueil des différentes propositions artistiques.

Il convient aujourd'hui de compléter cette programmation.

En complément de la délibération du 5 décembre, nous vous proposons d'accueillir les spectacles suivants :

- Du 20 février au 28 mars 2024 – Exposition de calligraphie par Christine Dabadie-Fabraguettes
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : horaires d'ouverture de la médiathèque
 - o Tarif : Entrée libre

- **Vendredi 1^{er} mars ou samedi 2 mars – Projection d’un film japonais ancien par le Ciné-Club de Carpentras**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaire à définir
 - o Tarif : Entrée libre sur réservation

- **Mercredi 6 mars – Démonstration de calligraphie et atelier d’initiation par Christine Dabadie-Fabreguettes**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : Après-midi
 - o Public : au-delà de 10 ans
 - o Devis de prestation et forfait déplacement : 180 € net
 - o Tarif : Entrée libre sur réservation

- **Du 2 avril au 24 mai 2024 – Exposition de Mireille Estevenin**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : horaires d’ouverture de la médiathèque
 - o Tarif : Entrée libre

- **Samedi 6 avril 2024 – La Malle aux histoires**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : 10h-11h
 - o Public : 6 enfants de 3 à 6 ans
 - o Tarif : Entrée libre sur inscription

- **Dimanche 14 avril 2024 - Atelier d’écriture cuisinée proposé par la Cove, animé par Ema BEL**
 - o Lieu : Médiathèque en extra muros à l’épicerie moderne du Four à chaux
 - o Horaires : 16h-21h
 - o Public : 7 participants adulte
 - o Frais : pris en charge par la Cove
 - o Tarif : Entrée libre sur inscription

- **Jeudi 25 avril 2024 – La ludothèque éphémère spéciale alimentation en lien avec Le Programme alimentaire territorial du Parc Régional du Ventoux et la Cove**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : 10-12h 20 enfants du centre aéré
 - o 14h-16h 20 personnes tout public à partir de 6 ans
 - o Frais : pris en charge par la Cove
 - o Tarif : Entrée libre sur inscription

- **Vendredi 26 avril 2024 - Ciné pop-corn en lien avec l’Espace Jeunes de Caromb**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : 14h-26h
 - o Public : 10 adolescents
 - o Tarif : Entrée libre sur inscription

- **Samedi 4 mai 2024 – La Malle aux histoires**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : 10h-11h
 - o Public : 6 enfants de 3 à 6 ans
 - o Tarif : Entrée libre sur inscription

- **Vendredi 17 mai 2024 – Audition guitare en lien avec l’Association culture et Loisirs**
 - o Lieu : Médiathèque
 - o Horaires : 18h-19h30
 - o Public : tout public
 - o Tarif : Entrée libre

- **Du 8 au 18 juin 2024 – Exposition de Pierre Renard**
 - o Lieu : Chapelle des Pénitents gris
 - o Horaires : à définir
 - o Tarif : Entrée libre

- **21 juin 2024 – Fête de la musique – The Call**
 - o Lieu : Cours de la République
 - o Devis de prestation
 - o Accès libre

- **Du 21 au 22 juin 2024 – Exposition sur Camille Claudel**
 - o Lieu : Chapelle des Pénitents gris
 - o Horaires : à définir
 - o Tarif : Entrée libre

- **3 juillet 2024 – Scénographie – Commémoration du Crash de l’Aéropostale par l’Association « Des Bouches aux Oreilles » pour la Cie L’Abeïo**
 - o Lieu : Atelier des 4 coins
 - o Horaires : 18h00 et 21h00
 - o Devis de Prestation : 450 €
 - o Prix des places proposé : Entrée libre

- **Du 5 au 16 juillet 2024 – Exposition collective d’artistes amateurs carombais**
 - o Lieu : Chapelle des Pénitents gris
 - o Horaires : à définir
 - o Tarif : Entrée libre

- **Dimanche 14 juillet 2024 – Bal – Animation DJ Eclipse 2000**
 - o Lieu : Cour Ecole Elémentaire
 - o Horaire : soirée
 - o Devis de prestation : 983.76 € TTC
 - o Entrée libre

- **7 août 2024 – Animation musicale – Camille Pasquier et piano**
 - o Lieu : Place du Beffroi
 - o Horaire à définir
 - o Devis de prestation : 900 € TTC
 - o Entrée libre

- **Du 10 au 23 septembre 2024 – Exposition peinture et sculpture – Christian Kubala / Patrice Poutout**
 - o Lieu : Chapelle des Pénitents gris
 - o Horaires : à définir
 - o Tarif : Entrée libre

- **Du 20 au 23 septembre 2024 – Fête de la Saint Maurice**

- Samedi 21 septembre – soirée – Latinos Lovers Tito et Samuel – Entrée Libre
- Dimanche 22 septembre – TIAN DE FAÏOU – Animation musicale par Benjamin Michel
- Devis de prestation pour les deux prestations par Cap Events Organisation : 4 500 € TTC

- Samedi 19 octobre 2024 – Cyrano de Bergerac par le TRAC de Beaumes de Venise
 - Lieu : Salle des Fêtes
 - Horaire : 20h30
 - Devis de prestation : 1 200 € TTC
 - Tarif : 10 € - gratuit pour les moins de 18 ans

- Mercredi 4 décembre _ Loup, où es-tu ? par Gilbert Chiron, conteur
 - Lieu : Médiathèque
 - Horaire :
 - Devis de prestation :
 - Tarif :

La commune prendrait à sa charge les frais annexes éventuels : droits d'auteurs, hébergement, restauration.

Les billets seraient encaissés par la régie municipale des recettes fêtes et cérémonies.

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,**

DECIDE

- ▶ **D'ADOPTER** le principe de la programmation de ces spectacles, telle que précisée ci-dessus ;
- ▶ **D'AUTORISER** l'encaissement des recettes par la régie de recettes fêtes et cérémonies ;
- ▶ **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer les contrats, conventions ou documents y afférents ;
- ▶ **D'AUTORISER** Madame le Maire à prendre toutes décisions ou signer tous actes nécessaires à la poursuite de cette affaire.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition certifiée conforme,
à Caromb, transmise et publiée le 1^{er} Février 2024

Le Secrétaire de Séance


Monique MONTAGARD

Le Maire,



Valérie MICHELIER